



**INSCRIPTION COUPE DES YVELINES FUTSAL  
" U 15 "  
Challenge Roland Escalbert**

**SAISON 2018 / 2019**

NOM : ..... PRÉNOM : .....

N° AFFILIATION : ..... CLUB : .....

Engage: 1 équipe  2 équipes

Le club a la possibilité d'organiser un plateau de qualification (ceci n'est **nullement** obligatoire) Oui  Non

Le .....

Si oui, lieu : .....

Nom du responsable de(s) l'équipe(s) : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél : ..... Mail : .....

**À RETOURNER AU DISTRICT AVANT LE 12 OCTOBRE 2018**

**Ne pas joindre de règlement,  
Les 22 € de frais d'inscription seront portés au débit de votre fiche club.**

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le D.Y.F. :

-Par téléphone au 01.80.92.80.25

-Par mail: [administration@dyf78.fff.fr](mailto:administration@dyf78.fff.fr)

**Signature**



**INSCRIPTION COUPE DES YVELINES FUTSAL**  
**" U 15 "**  
**Challenge Roland Escalbert**

**SAISON 2018 / 2019**

**CONDITIONS D' INSCRIPTION**

**L'épreuve est ouverte :**

- à tous les clubs affiliés à la F.F.F. dont le siège social est situé sur le département yvelinois et dans la mesure de deux équipes par club.

Le D.Y.F. acceptera au maximum 40 inscriptions.

En cas de dépassement de ce nombre d'inscription, la priorité sera donnée :

- aux équipes 1 dont le club a la possibilité d'organiser un plateau de qualification,
- puis aux équipes 1 par ordre d'arrivée des inscriptions,
- puis aux équipes 2 dont le club a la possibilité d'organiser un plateau de qualification,
- enfin aux équipes 2 par ordre d'arrivée des inscriptions.

**DEROULEMENT SOMMAIRE DE LA COMPETITION**

1. Les équipes retenues seront conviées à un des plateaux qualificatifs. Chaque équipe effectuera 4 à 5 rencontres de 16 minutes.
2. A l'issue de cette phase de qualification, 8 équipes participeront au plateau demi-finale.
3. Les équipes finalistes se rencontreront lors d'un match de 2 x 20 minutes (Dimanche 30 Avril ou Dimanche 7 Mai 2017).

**INFORMATIONS DIVERSES**

- Le tarif de l'inscription est de 22 € et sera retenu sur le compte club,
- Les frais d'arbitrage seront répartis équitablement entre les différentes équipes du plateau et seront retenus sur le compte club,
- Les amendes pour forfait seront appliquées comme décrites à l'annexe 2 de l'annuaire du D.Y.F
- Les règlements sportif et disciplinaire seront ceux appliqués en championnat régional de Futsal.

**ATTENTION**

**Il n'est pas obligatoire de pouvoir organiser un plateau de Futsal pour participer à cette compétition.**

**Il est impératif d'apporter les licences des joueurs participant à la Coupe des Yvelines Futsal le jour de la compétition.**

**Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et les joueuses.**